

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à sept heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Pechabou, légalement convoqué le 06 juillet 2020, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Dominique SANGAY, Maire.

Présents :

Mesdames AZEMAR Virginie, BARRERE Sandrine, CAMPILLA Emilie, CHARABIANI Haleh, LIDY Blandine, NOUVEL Béatrice, SANGAY Dominique, VIGNAL Marie-Hélène

Messieurs BONINO Jean-Pierre, BRUN, François, DE FILLIPIS Olivier, DESPLAS Francis, PUENTE Manuel, ROQUES Erich

Absents excusés : DUPUY Séverine, WEILLER Myriam, DUMEZ Jérémie, GILLEN Rémi

Absents :

Procuration : DUPUY Séverine a donné procuration à DE FILLIPIS Olivier, WEILLER Myriam a donné procuration à BARRERE Sandrine, DUMEZ Jérémie a donné procuration à BONINO Jean-Pierre, GILLEN Rémi a donné procuration à CAMPILLA Emilie

Secrétaire de séance :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Election et désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales 2020
3. Décision modificative : mouvement de crédits entre chapitres

Désignation d'un secrétaire de séance

M. DESPLAS Francis est désigné secrétaire de séance

DELIBERATIONS

DCM 2020-37

Elections des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

▪ ***Exposé des motifs***

Après avoir ouvert la séance et désigné un secrétaire de séance,

Après avoir procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 19 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie,

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé de la maire, Dominique SANGAY, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir M. BONINO Jean-Pierre, M. ROQUES Erick, Mme CAMPILLA Emilie, Mme AZEMAR Virginie

Considérant que le nombre de délégués à élire est de 5 et que le nombre de suppléants à élire est de 3 conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2020 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de la désignation des sénateurs.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant qu'une seule liste de candidats respectant les règles de parité a été déposée avant l'ouverture du scrutin et que sont candidats :

Liste présentée par M. Olivier DE FILLIPIS et composée de :

Olivier DE FILLIPIS

Jérémie DUMEZ

Haleh CHARABIANI

Manuel PUENTE

Dominique SANGAY

Les suppléants :

Francis DESPLAS

Jean-Pierre BONINO

Marie-Hélène VIGNAL

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au maire son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 19
A déduire : bulletins blancs et nuls 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés 19

A obtenu 19 voix la liste présentée par M. Olivier DE FILLIPIS et composée de :

Olivier DE FILLIPIS
Jérémy DUMEZ
Haleh CHARABIANI
Manuel PUENTE
Dominique SANGAY

Les suppléants :

Francis DESPLAS
Jean-Pierre BONINO
Marie-Hélène VIGNAL

▪ **Délibération**

Ont été proclamés délégués :

M. Olivier DE FILLIPIS, né le 23/05/1967 à AIX LES BAINS - FRANCE
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 3 Rue de l'Autan 31320 PECHABOU
M. DUMEZ Jérémy né le 31/01/1979 à Bobo Dioulasso – BURKINA FASSO
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 1 Chemin du Raisin 31320 PECHABOU
Mme CHARABIANI Haleh, née le 18/10/1963 à TEHERAN – IRAN
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 3 23 rue Jaqui 31320 PECHABOU
M. PUENTE Manuel, né le 30/01/1963 à TOULOUSE - FRANCE
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 3 Allée de la Musardièrre 31320 PECHABOU
Mme SANGAY Dominique, née le 27/12/1964 à PERPIGNAN - FRANCE
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 25 Rue de l'Autan 31320 PECHABOU

Ont été proclamés délégués suppléants :

M. DESPLAS Francis né le 09/03/1955 à Le MAS D'AZIL FRANCE
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 35bis Avenue de l'Occitanie 31320 PECHABOU
M. BONINO Jean-Pierre, né le 25/08/1952 à VALENCE – France
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 8 Allée du Rieu Maury 31320 PECHABOU
Mme VIGNAL Marie-Hélène, née le 20/09/1969 à FIRMINY – France
qui a déclaré accepter le mandat, adresse 10 Allée Plein Soleil 31320 PECHABOU

DCM 2020-38

Décision modificative – remboursement repas de cantine

▪ **Exposé des motifs**

Considérant qu'il convient de procéder au remboursement de repas de cantine indûment perçus,
Considérant l'insuffisance de crédits à l'article 6718 ;

▪ **Délibération**

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **Décide d'ouvrir les crédits suivants :**

- **Article 6718 : +3500 €**
- **Article 611 : - 3500 €**

La séance est levée à 7h55

Francis DESPLAS
Secrétaire de séance